

"La Provence" et l'arrêté du Conseil d'Etat : décryptage avec un dessert inattendu et indigeste...

écrit par Olivia Blanche | 27 août 2016



Le journal La Provence de ce samedi consacre une page à la décision du conseil d'état. J'ai cherché à faire un copié/collé pour transmettre ici mais impossible de trouver la page. Trop long pour que je recopie tout...

En bref : M. Muhammad, président du CCIF, se « félicite de cette décision », comme il fallait s'y attendre – Et en titre au coeur de l'article « **Une décision de bon sens selon certains musulmans** »...

Par contre, une décision critiquée par les maires. Et l'on peut lire les réactions des maires de Provence et de Corse, en détail :

- Villeneuve-Loubet, Cassis ;
- La Ciotat, dont, je cite parce que c'est plus court : « A la Ciotat, le maire Patrick Boré, est actuellement absent mais on affirme dans son entourage qu'il « campe sur ses positions » : « **Légalement, l'arrêté est toujours en vigueur,** insiste un membre de son cabinet. Et de plus nous avons le soutien de l'Union des maires » ;

– Saintes-Maries-de-la-Mer, en bref le maire, Roland Chassain, maintient l'arrêté (provocations sur les plages en août 2015). Ce maire ajoute qu'il « attend qu'une procédure soit engagée pour retirer l'arrêté que nous avons pris. Il ne faut pas laisser la responsabilité aux maires mais légiférer sur la question au niveau national. Chacun est libre d'avoir la religion qu'il veut, mais il ne faut pas qu'il y ait des provocations. Les Français sont de plus en plus inquiets et il faut rassurer les citoyens ».

– Sisco : Ange-Pierre Vivoni, le maire socialiste de Sisco a affirmé maintenir son arrêté « anti-burkini », pris au lendemain de la célèbre rixe. Il dit : « *Je ne me sens pas concerné par la décision du Conseil d'Etat. Mon arrêté n'était pas de la prévention, je l'ai pris pour la sécurité des biens et personnes de ma commune, je risquais d'avoir des morts ! Les tensions sont retombées aujourd'hui mais ça couve, le volcan n'est pas éteint* »...

Enfin, le maire sans étiquette de Mimet, Georges Cristiani, a réagi en tant que président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône : » (...) : *le port du burkini est autorisé sur les plages et les maires, en tant que représentants de la République, doivent se conformer à la décision de la plus haute juridiction administrative. Cette nouvelle crispation estivale, qui peut paraître dérisoire face aux graves problèmes de notre pays, met néanmoins en évidence les ambiguïtés de l'Etat qui affiche des contradictions, des hésitations et des faiblesses, et ce sont les maires, qui une fois de plus, restent bien seuls à endosser les responsabilités face aux polémiques suscitées par le voile à l'école, les programmes scolaires, les prières de rues ou aujourd'hui la burqa de bain...* ».

La page du journal publie également les arguments du conseil d'état... Il sont trop nombreux pour que je les copie tous. Je me bornerai à citer le dernier... « *L'arrêté litigieux a ainsi porté une atteinte grave et manifestement illégale aux*

libertés fondamentales que sont la liberté de conscience et la liberté personnelle ». ... !!!

Enfin, je ne veux pas conclure sans vous offrir, chers patriotes, ce que l'on pourrait considérer comme le dessert de ce repas indigeste. Il est servi par deux adolescentes, Louise 13 ans et Daphné, 14 ans. Car La Provence, pendant les vacances, offre à des jeunes gens la possibilité « à l'heure du bouclage » d'intervenir pour lire l'édition du samedi et commenter l'actualité. Ainsi, ces ados ont-elles donné leur opinion sur le burkini. Au sujet de la femme voilée interpellée à Cannes, elles déclarent : « On n'a pas compris pourquoi les policiers lui ont demandé de se dévoiler »- Et d'ajouter : « Je pense qu'on devrait autoriser le burkini. Par exemple, quand une personne porte une croix autour du cou, on ne va pas lui demander de l'enlever. Les femmes devraient avoir le droit de porter le burkini sans payer d'amende ». Un constat partagé par Louise : « Moi, ça me choque bien plus de voir une femme les seins nus sur la plage qu'une femme en burkini ».

Voilà tout est dit ou presque, pour la très jeune génération. Leur oeil s'est naturellement habitué à ces accoutrements grotesques, ça fait partie de leur quotidien, hélas !